

Notions : télétravail, polarisation, ubérisation

55 – Quelles conséquences a le numérique sur le travail et l'emploi ?

Au sens strict, le numérique renvoie à l'introduction des technologies de l'information et de la communication : internet, informatique, Au sens large, il peut aussi désigner les robots et les « cobots » (robot collaboratifs), le traitement des « big data » et l'intelligence artificielle

Un brouillage des frontières entre travail et hors-travail

- Les individus utilisent les mêmes technologies de l'information et de la communication dans leur vie professionnelle et leur vie personnelle : ils peuvent répondre à des mails personnels sur leur lieu de travail et répondre à des mails professionnels sur leur temps libre. En effet, ces instruments (mails ou réseaux sociaux) permettent d'être joignables à tout moment.
- Le travail à distance a tardé à se développer en France en raison d'une forte culture de la présence physique au travail, longtemps considérée comme une condition indispensable de l'efficacité, du contrôle mais aussi du travail en équipe. Le développement du télétravail brouille les frontières entre travail et hors travail :
 - le droit du travail définit le « **télétravail comme toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication** »
 - Le télétravail entraîne une imbrication de la vie professionnelle et la vie personnelle :
 - ✓ Unité de temps: les horaires de travail et le temps hors travail ne sont plus délimités ;
 - ✓ Unité de lieu: il n'y a pas de coupure entre le lieu de travail et le domicile du salarié.
 - Ce télétravail peut avoir des avantages pour le salarié :
 - ✓ Réduction des temps de transport
 - ✓ des possibilités de mieux concilier son travail avec les responsabilités familiales
 - Cependant, il a aussi des inconvénients :
 - ✓ Une augmentation du temps de travail
 - ✓ Un risque d'empiètement de la vie professionnelle sur la vie personnelle

L'effet du numérique sur les relations d'emploi

Le développement des plateformes numériques transforme le statut d'emploi :

- **ces plateformes peuvent être définies comme des services exerçant une fonction d'intermédiaire entre des contributeurs (particuliers ou professionnels) qui proposent des biens, des prestations et des clients. Les plateformes jouent donc le rôle de tiers de confiance. On parle d'ubérisation**
- L'ubérisation remet en cause le salariat comme norme. Le travailleur devient un partenaire-collaborateur de la plateforme et possède un statut d'indépendant, malgré la réalité de sa dépendance économique qui est souvent totale. Il lui incombe de veiller par lui-même à prendre en charge sa protection sociale.
- Ces évolutions ont des effets ambigus pour les travailleurs :
 - Des effets positifs :
 - des opportunités professionnelles pour certains, notamment en période de chômage
 - une flexibilité du travail qui rend possible les aménagements entre vie professionnelle et vie privée
 - des effets négatifs: une précarisation accrue tant au niveau du revenu que de la protection sociale

Le numérique accroît alors les risques de polarisation des emplois

- Le progrès technique est traditionnellement biaisé en faveur des travailleurs qualifiés. On parle alors de **progrès technique biaisé : quand le progrès technique augmente la productivité d'une certaine catégorie de travailleurs, l'entreprise utilise davantage les travailleurs dont la productivité a augmenté au détriment des autres**. Dans ce cas, la demande de travail qualifié augmente, ce qui entraîne une augmentation du salaire et une diminution du chômage. En revanche, la demande de travail non qualifié diminue, ce qui entraîne une baisse du salaire et une hausse du chômage.
- Le progrès technique généré par le numérique, et notamment l'intelligence artificielle, a une spécificité : il permet de remplacer des tâches de plus en plus cognitives et de moins en moins routinières. .

□ Ainsi, le numérique permet de remplacer des tâches routinières correspondant à des niveaux de qualification intermédiaires. On parle alors de **polarisation des emplois** :

- **en terme de qualifications : l'augmentation de la part des emplois aux deux extrémités de l'échelle des qualifications et la diminution de la part des emplois intermédiaires.**
- **en terme de salaire : une augmentation des inégalités de salaire, puisque le nombre de salariés intermédiaires diminue**

□ Le taylorisme digital peut alors se développer : le numérique étend la division du travail à un nombre important d'emplois dans des secteurs différents. Ce taylorisme digital reprend les caractéristiques du taylorisme :

- ✓ Une perte du savoir-faire du travailleur : les outils et les ressources mises à disposition par l'intermédiaire des technologies digitales lui permettent de répondre aux besoins des clients sans avoir de compétences spécifiques
- ✓ La séparation du travail d'exécution et de conception : il y a de plus en plus de travail de conception dans les technologies utilisant, entre autres, l'intelligence artificielle
- ✓ Le contrôle accru des travailleurs : le numérique permet de mieux retracer les activités et les temps de pause des salariés